

Conseil municipal du 5 juillet 2022

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Rochais Alain, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : Mme Cillon donne pouvoir à Mme Bâcle, M. Vivion donne pouvoir à M. Le Breton

Affaires sociales

Plan mercredi – Afin de répondre aux prescriptions du plan mercredi, une activité culturelle sera organisée une fois par trimestre.

ALSH d'été – Le programme est attractif, au mois de juillet, il y aura en moyenne 27 enfants par jour. Ils seront encadrés par 5 animatrices et 3 stagiaires. Les petits (3 à 6 ans) seront accueillis à la maison de l'enfance et les grands (7 à 12 ans) à la salle Espoir.

Groupement des communes aux noms burlesques – Une délégation de 11 personnes (élus et membres du comité des fêtes) se rendra dans le Lot et Garonne fin août. L'inscription a été acceptée. La commune prend en charge la location de la voiture, l'hébergement et la restauration.

Foyer des jeunes – L'assemblée générale aura lieu le vendredi 8 juillet 2022. La réouverture du foyer suivra.

Synergences – Des enfants des Cerqueux sont en première page de la couverture du numéro d'été. En septembre, il y aura un article sur le restaurant et sur les aires de jeux.

Boc-en bulles – L'association cherche un animateur. La mairie n'a pas été destinataire de l'annonce.

Repas des aînés – Il faut chercher un musicien/animateur pour le repas. Les contacts d'Émilie Testard ne sont pas disponibles.

Développement et Cadre de Vie

Aires de jeux – L'aire de jeux de la salle de sport a été vandalisée dans la nuit du 2 au 3 juillet. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Le jeu est aux normes, il a été contrôlé ce qui n'a pas empêché la chute d'un enfant entre l'échelle et la plate-forme, il est rappelé que l'utilisation des jeux se fait sous la responsabilité des parents.

Durant la même nuit, un vol de luminaire a eu lieu dans la cour d'une maison rue Amand Michaud et le portique d'entrée du plan d'eau a été endommagé.

Marquage d'un véhicule – Le devis de Vagues d'idées : 144.60 € est validé.

Atelier communal – Deux panneaux ont été endommagés accidentellement. Des devis sont en cours pour la réparation.

Illuminations – Le groupe de travail a rencontré différents fournisseurs. Le projet sera étudié par la commission qui validera dans la limite de l'enveloppe globale décidée par le conseil municipal en avril 2022 (5 000 €).

Matériel – Deux nettoyeurs vapeur seront achetés l'un pour la salle St Jacques, l'autre pour la maison de l'enfance et la salle du Cormier. Ils seront utilisés pour le nettoyage des inox et de la faïence.

Ménage des salles – Lors du nettoyage de la salle du Cormier après les locations, en cas de problème avec la propreté de la cuisine, le ménage n'est pas fait avant l'arrivée des locataires pour l'état des lieux qui a lieu dès le début de la matinée.

Il est rappelé que, par décision du 4 avril 2019, le conseil municipal a décidé de ne plus louer qu'une fois par week-end afin que le ménage puisse être fait le lundi et ne plus avoir d'intervention le week-end.

Agglomération du Choletais

Assainissement – Le contrôle des installations sera effectué en 2023. Ce contrôle concerne uniquement les logements raccordés au réseau public d'assainissement. Les personnes concernées seront conviées à une réunion publique d'information qui devrait avoir lieu le 12 septembre 2022.

PLUIH – Avec la loi « Climat et résilience » la procédure a pris du retard. Une rencontre a lieu le 8 juillet avec les représentants de l'ADC pour recenser les dents creuses et les parcelles qui pourraient être divisées.

Conférence territoriale – L'Agglomération du Choletais dispose de son propre groupement d'achat (électricité et gaz). Les prix de fournitures de l'énergie ont explosé avec la crise Ukrainienne. Ce groupement sera absorbé par celui du SIEML lors du renouvellement des contrats : 2023 pour le gaz et 2024 pour l'électricité. La commune des Cerqueux fait déjà partie du groupement d'achat du SIEML.

Questions diverses

Convention de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) – Le conseil municipal décide d'adhérer à cette convention proposée par le Centre de Gestion qui permet de gérer les litiges qui pourraient avoir lieu entre les agents et la collectivité sur des décisions administratives individuelles (rémunération, détachement, disponibilité, avancement, etc.) Le coût de la MPO est de 50 € par heure d'intervention du Centre de Gestion.

Contrat d'engagement éducatif (CEE) – Le conseil municipal décide de créer un contrat d'engagement éducatif temporaire pour l'été 2022. Ce contrat permet de recruter des animateurs de façon temporaire pour des besoins saisonniers. La rémunération est fixée à 15 % du Plafond Moyen de la Sécurité Sociale par jour de travail.

CSSP Basket – La baisse des effectifs a été évoquée lors de l'assemblée générale. Il y a un grand manque de bénévoles notamment pour représenter la commune des Cerqueux.

Somloiryzernay football – Une nouvelle entente va être créée pour les jeunes avec les communes de Maulévrier, Mazières en Mauves et Toutlemonde en remplacement du groupement de Vezins, La Tourlandry, Coron. Si cette entente fonctionne, un nouveau groupement pourrait être créé.

Salle de sport – Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée avec le CAUE qui commencera à travailler sur le projet de nouveaux vestiaires et salle de convivialité à partir de la fin de l'année 2022. La commune doit chercher un économiste de la construction pour travailler sur le projet de rénovation de la salle de sport.

Terrain synthétique – Les communes de La Plaine et Somloire ont donné leur accord pour la création d'un terrain synthétique aux Cerqueux et la participation financière à ce projet. Seule la commune d'Yzernay n'a pas fait part de sa décision.

Travaux sur la RD 148 – La bande de roulement d'une partie de la RD 148 (du cimetière au rond-point de la route de Somloire) va être refaite. Une réunion d'information des entreprises aura lieu le lundi 11 juillet 2022.

Comité des fêtes – La fête des Cerquo'folies a été une réussite malgré l'absence des manèges. Pour pallier à ce manque, le comité a eu recours aux structures gonflables qui lui ont coûté 875 €. Une demande d'aide financière sera faite auprès de la commune. Les fanions posés à l'occasion de la fête resteront pendant l'été.

Sébastien Sigonneau souligne que le dispositif anti-attentat était incomplet que des voitures passaient sur le trottoir près de l'arrêt de bus.

Comité de jumelage – Les jeunes collégiens portugais arriveront aux Cerqueux le jeudi 7 juillet, après le déjeuner, ils feront une randonnée pédestre et seront hébergés au Lycée St Gabriel après le dîner. Il n'y a pas d'hébergement dans les familles cette année en raison de la crise sanitaire.

Tour de France en courant – Les coureurs seront de passage aux Cerqueux le vendredi 29 juillet 2022.

Parlementaires – Le maire a reçu le Sénateur Emmanuel Capus le 24 juin 2022 pour lui faire découvrir la commune. Il y a quatre sénateurs dans le département. Ils n'ont pas de territoire spécifique. Il peut appuyer des demandes de subventions notamment au titre de la DETR.

Denis Masseglia, député de la 5^e circonscription souhaite venir se présenter au conseil municipal lors d'une prochaine réunion. Un rendez-vous sera pris avec son assistant parlementaire.

Dispositif argent de poche pour les jeunes – Émilie Testard demande si un dispositif peut être mis en place pour que les jeunes puissent avoir de l'argent de poche en contrepartie de petits travaux d'entretien. Ce projet sera à étudier en commission des affaires sociales.

Prochaines réunions

Conseil municipal

Jeudi 8 septembre 2022 – 20h30.

Développement du cadre de vie

Mardi 26 juillet 2022 à 20h00